



PRÉFET DU LOIRET

**DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE CERTIFICAT DE CAPACITE
PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE TAXI (CCPCT)
(article 3 de l'arrêté du 3 mars 2009 relatif aux conditions d'organisation de l'examen
du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi).**

Afin de vous inscrire aux épreuves du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi, il vous appartient de remplir un formulaire d'inscription et de le transmettre à la DDT du Loiret, accompagné des pièces justificatives requises, dès lors que:

- vous n'êtes titulaire d'aucune unité de valeur du CCPCT et vous souhaitez présenter l'examen;
- vous êtes titulaire de certaines des unités de valeur du CCPCT et vous souhaitez obtenir les autres;
- vous êtes déjà titulaire du CCPCT ou de la carte professionnelle et vous souhaitez exercer dans un département différent.

1-LE CANDIDAT: M Mme Mle

Nom: _____ Nom d'usage: (facultatif)

Prénom: _____ Nom d'époux:

Né (e) le : _____ à _____ Département: _____

Adresse complète

Code postal Ville ou Commune.....

N° de téléphone fixe..... N° de portable

Adresse électronique@.....

N° de Fax

Titulaire du CCPFT: oui non obtenu le: / / Département

Titulaire de la carte professionnelle: oui non N°

délivrée lepar le Préfet de

2-UNITES DE VALEUR PRESENTEES PAR LE CANDIDAT:

Une ou plusieurs des unités de valeurs (cochez les cases):

UV1: UV2: UV3: UV4:

- Dont l'épreuve écrite **optionnelle d'anglais de l'UV2** : **oui** **non**

A le

Signature :

DELAI DE DEPOT:

Les demandes d'inscription à l'intégralité des unités de valeur du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi, ou à certaines d'entre elles, doivent être adressées, le cachet de la poste faisant foi, au moins deux mois avant la date du début de la session à laquelle le candidat souhaite participer. Le calendrier annuel des sessions d'examens est fixé par les préfetures avant le 1^{er} octobre de chaque année.